



## Mobilisations contre le salon du Bourget : refuser l'exposition des armes du génocide

### Description

*Le salon du Bourget, salon mondial de l'aéronautique qui a lieu tous les deux ans, ouvrait ses portes ce matin. Huit entreprises israéliennes d'armement figurent parmi les exposants, alors qu'Israël perpétue depuis 20 ans un génocide à Gaza, dénoncé par de nombreux acteurs et instances internationales. Dans un contexte global de course à l'armement, une forte mobilisation entend dénoncer ce salon et faire interdire la présence d'Israël en son sein.*

Par l'Agence Média Palestine, le 16 juin 2025



Huit entreprises israéliennes d'armement sont annoncées au salon du Bourget cette année : Israel Aerospace Industries, Elbit Systems, Rafael Advanced Defense Systems, Aeronautics Group, Ashot Ashkelon Industries, BSEL Group, Odysight AI et UVision Air. Figure même, sur la liste officielle des exposants, le Sibat, la direction de la coopération internationale du ministère israélien de la Défense. Une grande partie de leur marché est publique : ces entreprises fournissent de l'analyse, du conseil et bien sûr des armes à l'armée israélienne, et l'état est le principal actionnaire de certaines.

Les armes exposées au salon du Bourget cette semaine sont donc les mêmes que celles employées quotidiennement par Israël pour assassiner les Palestiniens de Gaza depuis 20 mois. C'est ce que dénoncent depuis plusieurs mois les militant·es du mouvement de solidarité avec la Palestine, et ce par plusieurs moyens.

### **Dénoncer, dans la rue et dans les tribunaux**

La campagne « aucune présence israélienne au Bourget », coalition de près de 200 associations et collectifs dont BDS France, l'AFPS, Urgence Palestine ou encore Stop Arming Israel. À travers de vastes opérations de mailing, de phoning, des rassemblements devant le siège des organisateurs du salon, ces militant·es ont fait connaître les enjeux empêcher la présence israélienne parmi les exposants.

Une seconde coalition d'associations est créée afin de mener une action en justice au tribunal administratif de Paris. Cette action demandait le bannissement des entreprises israéliennes, mais également plusieurs entreprises qui alimentent indirectement les conflits en Ukraine et au Soudan à travers la livraison d'armes des entreprises de pays tiers, au nom du risque de perpétuation de crimes internationaux. Le tribunal administratif a donné une réponse défavorable à ces affaires, jugement qui a été confirmé en appel vendredi dernier. Les organisations ont communiqué sur leur ambition de porter l'affaire à la cour de Cassation.

La présence de ces entreprises enfreint en effet le droit français comme le droit international, comme explique le magistrat Ghislain Poissonnier dans une tribune publiée dans Le Monde : la France, en tant que signataire de la convention de Genève pour la prévention du génocide, est dans l'obligation de « faire pression sur les acteurs de la campagne en cours ou de les sanctionner et, au minimum, de les tenir à distance. Certainement pas de les inviter sur son territoire pour les laisser présenter les armes qu'ils utilisent. »

Le non respect des engagements de la convention de prévention du génocide implique, selon les plaignants, un trouble à l'ordre public : « La notion d'ordre public contient en droit français le droit au respect de la vie, la dignité et l'interdiction de toute activité civile et commerciale liée des infractions pénales. Elle autorise le juge à annuler des contrats aux modalités et au but illicites. Cet ordre public garantit à chacun la quiétude de savoir que les autorités politiques, administratives et judiciaires emploient empêcher la tenue d'activités illégales. »

Une troisième coalition d'activistes appelle à la mobilisation contre le salon du Bourget dans la rue : pendant trois jours en cette fin de semaine, plusieurs dizaines d'organisations tiendront leurs stands au village associatif de la coalition « Guerre à la guerre ». Un riche programme de débats et de formations auront lieu tout au long de ces journées, ainsi que des concerts et moments festifs. Les militant·es appellent également à une grande manifestation contre le salon samedi 21 juin, qui partira à 13h de la bourse du travail de Bobigny.

### **Des luttes complémentaires**

Ces trois initiatives sont complémentaires, et plusieurs acteurs interviennent dans chaque, arguant qu'une multiplication des fronts et mode d'action permet de mobiliser largement et efficacement. Car si la décision de justice a été défavorable à la procédure entamée, l'action en justice a contribué à une visibilité de ses arguments. L'action de sensibilisation

---

« aucune présence israélienne au Bourget » a permis de sensibiliser et de mobiliser largement la société civile sur des objectifs concrets et la campagne Guerre – la guerre, elle, mobilise plus largement en attendant une analyse sur des mots-d’ordre anti-imprialistes et anti-militaristes.

Loïc, porte-parole de Stop Arming Israel contacté par l’Agence Média Palestine, se félicite de la multiplication de ces modes d’action. « On l’a encore vu la semaine dernière avec les dockers de Fos-sur-mer, on l’a vu hier avec l’aéroport de Roissy, où 4 syndicats ont appelé à empêcher le transit d’un avion transportant des armes en provenance de la Suède et en direction d’Israël : ça prend 30 minutes de bloquer un avion, alors qu’une décision de justice peut prendre deux ans. On a besoin des deux. » La mobilisation autour du salon le confirme.

Car en effet, malgré la décision décevante rendue en appel par la justice française vendredi, qui a donc autorisé la présence des vendeurs d’armes israéliennes en plein génocide, un retournement étonnant a eu lieu ce weekend, quand l’état lui-même a communiqué aux entreprises israéliennes une interdiction d’exposer leurs armes offensives lors du salon.

« Un bras de fer est engagé entre l’état français et l’état israélien par le biais de ces entreprises », explique Loïc. « Israël a refusé de n’exposer que ses armes défensives, ce qui entraîne de cinq stands israéliens à être condamnés, ou certaines parties de leurs expositions masquées par de grands panneaux. Les discussions se poursuivent et les membres du gouvernement y sont un peu pris au piège, obligés d’assumer des décisions qui sont très politiques. »

« C’est notre mobilisation qui a poussé ça, qui les a obligés à prendre position, et cela a de vraies conséquences puisque Israël est bien entendu scandalisé par cela. Maintenant, il faut maintenir la pression. Parce que c’est de ça, la France continue de livrer en continu des armes offensives à Israël. Il faut maintenir la pression et encourager les travailleuses des entreprises d’armement, du transport et des douanes à multiplier les actions, car ils et elles ont un rôle clé. »

**date créée**  
2025/06/16